

## INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ DES PRODUITS selon 1907/2006/CE, article 31 (REACH)

### 0. INTRODUCTION

Le<sup>1er</sup> juin 2007, les nouvelles règles pour la gestion des produits chimiques REACH (Registration, Evaluation, and Authorization of CHemicals) entrent en vigueur. Abrogeant les directives 91/115CE, 93/112CE et 2001/58CE concernant l'élaboration de la « fiche de données de sécurité », ces règles deviennent l'outil de référence pour la gestion des produits chimiques au sein de la Communauté européenne. Selon la réglementation REACH, notre produit est classé comme ARTICLE et ne nécessite donc pas la « fiche de données de sécurité » prévue pour les substances dangereuses. Ce document n'est pas légalement requis, mais il doit être considéré comme une information supplémentaire et qualifiante sur notre produit.

### 1. L'IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Les informations suivantes sur la sécurité des produits sont valables pour les produits en mousse de polyéthylène physiquement réticulé à cellules fermées énumérés ci-dessous :

Nom	Code
Isolmant IsolDrum N	ISOLDRUM1NTH
Isolmant spécial 2 mm	ISOL02S
Isolmant SilverGrey 2mm	ISOL02SG
Isolmant spécial 3mm	ISOL03NS
Isolmant noire 3mm	ISOL03NST
Isolmant noire 5 mm	ISOL05N
Isolmant noire 6 mm	ISOL06N50
Isolmant noire 10 mm	ISOL10N25
Mousse HD	ISOLDRUMLVTTH
Phonomant	ISOL2TRTH et ISOL2TRH100L15

1.2. Entreprise : Tecnasfalti S.r.l.

12, via Dell'Industria

20080 loc. Francolino Carpiano (MI) ITALIE

1.3. Numéro de téléphone pour les appels urgents de la société : 0039-02-9885701 r.as.

### 2. DESCRIPTION DU PRODUIT :

Mousse de polyoléfine physiquement réticulée produite par un procédé de toile continue. Les produits sont à base d'homo et de copolymères PE et PP et sont moussés avec un agent moussant organique par décomposition chimique. Les principaux gaz produits sont l'azote (N<sub>2</sub>) et le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), tous deux connus comme substances non appauvrissant la couche d'ozone.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aucun produit n'est dangereux dans des conditions normales.



La décomposition thermique accidentelle ou l'état de fusion peuvent présenter des dangers.

Contact oculaire : la poussière fine provenant de la transformation mécanique, par exemple le broyage, peut provoquer une irritation.

Les fumées provenant de matériaux chauffés à plus de 160 °C peuvent provoquer une irritation.

Contact avec la peau : il est peu probable que le matériau provoque une irritation, mais en cas de contact avec un matériau chaud, une brûlure thermique peut se produire (voir également la section 4).

Inhalation : si elle est chauffée à plus de 160 °C, la matière peut dégager des fumées qui pourraient provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion : matière inerte ; considérée comme inoffensive par ingestion.

#### 4. LES PREMIERS SECOURS

Contact oculaire : toute matière poussiéreuse pénétrant dans l'œil doit être rincée à grande eau. Si l'irritation causée par les vapeurs éloigne la personne de la source, rincez les yeux à grande eau, consultez un médecin.

Contact avec la peau : toute matière chaude ou fondue sur la peau doit être refroidie le plus rapidement possible au moyen d'eau froide ; n'essayez pas d'enlever la matière de la peau. Les brûlures thermiques nécessitent des soins médicaux immédiats.

Inhalation : lorsque des vapeurs de matière chaude ont été inhalées, déplacer la personne à l'air frais le plus rapidement possible, la mettre au repos en position demi-redressée, desserrer les vêtements, la maintenir au chaud. En cas de problème respiratoire, déplacez la personne vers les premiers secours et obtenez une assistance médicale.

Ingestion : pas de danger de toxicité, cette matière est biologiquement et chimiquement inactive (voir aussi la section 11).

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction : eau pulvérisée, mousse d'extinction et extincteur au CO<sub>2</sub>.

Moyens d'extinction inadaptés : ne pas utiliser de jets d'eau directs au début car cela pourrait contribuer à propager les flammes et ne pas utiliser d'extincteur à eau à proximité d'installations électriques sous tension.

Évitez les fumées denses et n'inhaliez pas les gaz de combustion :

- a) Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- b) Monoxyde de carbone (CO)
- c) Vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O) a. + b. + c.. : 95-97 %
- d) Ethyne (C<sub>2</sub>H<sub>2</sub>) 2-4 %
- e) Ethylène (C<sub>2</sub>H<sub>4</sub>) < 1 %
- f) Ammoniac (NH<sub>3</sub>) < 1 %

Protection des pompiers :

Ne pas s'approcher du feu dans un espace confiné sans appareil respiratoire autonome à pression positive et sans équipement complet de bunker : manteaux de bunker, casque avec écran facial, gants, bottes en caoutchouc.

#### 6. LES MESURES DE REJET ACCIDENTEL :

Non applicable

#### 7. LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE

7.1 Manipulation. En raison de sa nature expansée, les mousses sont normalement légères et souvent très volumineuses. Le déchargement (en particulier des rouleaux ou des paquets volumineux) doit être effectué avec soin en utilisant un équipement approprié (par exemple, un chariot élévateur à fourche avec des rouleaux ou des planches propres et recouverts de caoutchouc/mousse).

Il n'est pas conseillé de rouler le matériel sur le sol à cause :

- du risque d'endommager les couches extérieures en perturbant les objets, les pierres, etc. ;
- du risque que les couches extérieures des rouleaux se détachent ;
- de l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Stockage. Isolmant Tecnasfalti s.r.l. conseille de stocker ses matériaux sur une surface sèche, plane et propre d'un entrepôt couvert, à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas exposer à une source de flamme, d'inflammation ou de chaleur. Stockage recommandé à l'intérieur de deux à la lumière UV et à la sensibilité à la chaleur. Les produits peuvent être stockés à des températures



typiques comprises entre - 20 °C et + 40 °C. Toutefois, pour de nombreuses applications, il est préférable de stocker à des températures avoisinant 20 °C.

Le stockage vertical et horizontal des matériaux en rouleaux est possible. Pour des raisons de sécurité, le stockage vertical doit toujours se faire dans des entrepôts de stockage de pellets. Le stockage horizontal se fait également par l'utilisation de palettes à empiler, mais aussi par le stockage libre à l'aide de cales de sécurité.

Le poids effectif des couches supérieures des rouleaux peut déformer de façon permanente les rouleaux inférieurs ou les enroulements extérieurs des rouleaux inférieurs (en particulier les rouleaux inférieurs). La hauteur maximale de stockage possible dépend donc du poids des rouleaux et de la résistance à la compression du type/grade de mousse. Il est recommandé de procéder à des essais.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Pas de mesures spécifiques.

## 9. LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : toile de mousse plastique de polyoléfine physiquement réticulée, à cellules dosées, semi-rigide.

Apparence (la couleur du produit tel qu'il est fourni) : disponible dans une grande variété de couleurs.

Odeur : inodore

pH : non applicable

Gamme d'adoucissement : >70-130 °C

Températures de décomposition : > 160-180 °C

Auto-inflammabilité : >300 °C

Propriétés explosives : aucune

Poids spécifique : 25÷250 Kg/m<sup>3</sup>

Solubilité : eau - insoluble

solvants organiques - insolubles, partiellement solubles, gonflement selon le type de solvant

Résistance électrique de surface : >10<sup>12</sup> Ω/square

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

A éviter :

- des températures > 160-180 °C (sur une période > 10 min.) ;
- le contact avec des produits chimiques fortement oxydants ;
- les décharges électrostatiques.

Produits de décomposition dangereux (températures > 160-180 °C) :

- les gaz/vapeurs de décomposition dans les procédés de fabrication de la chaleur ;
- les gaz de combustion en cas d'incendie.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune réaction toxique n'est connue dans des conditions normales. En particulier, aucun cas de sensibilisation coétanique ou d'activité mutagène/cancérigène n'est connu. Les mousses de polyoléfines physiquement réticulées sont parmi les mousses polymères les plus inertes et ne présentent aucun danger en termes de manipulation normale et de contact avec la peau.

Notes : dans des conditions de décomposition, voir la section 10.

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Inoffensif pour l'environnement.

- insoluble dans l'eau : pas de contamination de l'environnement (eau, sol) ;
- insoluble dans la plupart des solvants ;
- dégradé uniquement par la lumière UV.

Substances appauvrissant la couche d'ozone :

Le produit ne contient aucune des substances mentionnées dans le « Protocole de Montréal » concernant les substances appauvrissant la couche d'ozone et dans les règlements correspondants du Conseil de la CEE 594/91, 3952/92, 93/C 232/ 07, et n'est pas fabriqué avec ces substances :



CFC, HCFC, halons, tétrachlorure de carbone, 1,1,1-trichloroéthane, bromure de méthyle, hydrobromofluorocarbures.

### 13. LES CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU RECYCLAGE ET À L'ÉLIMINATION

#### Réutilisation/Recyclage

Les matériaux partiellement utilisés doivent être réensachés dans un film PE et soigneusement fermés pour une utilisation ultérieure ou réutilisés comme matériau d'emballage de coussin.

#### Élimination

Lors de l'élimination des déchets, respectez toutes les réglementations théoriques et locales applicables. Les produits Isolmant en mousse de polyoléfine peuvent être éliminés par :

- Mise en décharge - la mousse de polyoléfine est inerte et ne se dégrade pas, elle forme une base permanente pour le sol et ne libère aucun gaz ou produit chimique connu pour polluer les ressources en eau.
- Incinération avec des systèmes d'incinération municipaux ou industriels correctement contrôlés. Les matières plastiques, telles que les poêles à haute valeur calorifique, ne doivent être incinérées que dans des unités conçues pour supporter une chaleur de combustion élevée.

### 14. DES INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Pas de restrictions ni de limitations pour le transport. Non classé comme dangereux pour le transport.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Non classé comme dangereux conformément à la réglementation italienne et européenne en matière de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances et produits dangereux.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la société Tecnasfalti S.r.l.

**Les informations concernant le produit sont conformes aux données provenant de la production.**

**Carpiano (MI), 12.14.2020**

#### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :

Toutes les informations concernant les données et les propriétés techniques/physiques/chimiques de nos produits sont conformes à l'état actuel de la technique et s'appuient sur des mesures, des publications et notre expérience pratique. Toutes les informations contenues dans ce document sont correctes en toute bonne foi. Nous n'avons aucun contrôle sur l'application de nos produits et aucune responsabilité légale n'est acceptée en cas d'utilisation inappropriée. Le contrôle et l'approbation du produit final en tenant dûment compte de la demande effective ainsi que de la conformité aux réglementations européennes et nationales sont de la responsabilité du demandeur. La responsabilité au-delà des obligations légales n'est pas acceptée.